

Notice descriptive	
<b>Titre</b>	Délibération du 1er septembre 2004 relative à la mise en place d'un système permettant d'informer les automobilistes sur la vitesse moyenne et l'interdistance qu'ils ont pratiquées sur un tronçon autoroutier, projet à but pédagogique et d'autorégulation au sein de la compagnie financière et industrielle des autoroutes (Cofiroute) (texte non paru au Journal officiel)
<b>Numéro NOR</b>	EQUR0410332X
<b>Ministère</b>	Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer
<b>Thématique de document</b>	Équipement
<b>Type de document</b>	Autre
<b>Date de signature</b>	01-09-2004
<b>Date de publication</b>	25-09-2004
<b>Document</b>	A0170069.pdf